

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 3190100: établissements et services d'éducation et d'hébergement de la communauté flamande

En vigueur au 01/01/2008 (Dernière actualisation de la page 02/08/2018)

Voir les Sous-secteurs 3190101 jusqu'à 3190104. Le document concernant le champs de compétence est consultable [ici](#).